

## **Document 20-1#4.8**

Mémoire présenté au Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada par l'Association canadienne française de l'Alberta en janvier 1992 (APA, accession PR2006.0318/0487, fonds Association canadienne-française de l'Alberta).

### **Informations sur le document**

En 1991, le Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada se pencha sur un nombre de propositions constitutionnelles portant, entre autres, sur des sujets comme l'identité canadienne, le caractère distinct du Québec, les peuples autochtones, la réforme des institutions nationales, l'union économique, la clarification de la répartition des pouvoirs. Son rapport de 1992 fut pris en considération pendant les négociations qui débouchèrent sur l'accord constitutionnel à Charlottetown le 28 août 1992.

### **Informations sur le fonds Association canadienne-française de l'Alberta (PR0015)**

Le 13 décembre 1925, le Cercle Jeanne d'Arc, soutenu par les Chevaliers de Colomb, a organisé un congrès pour 400 francophones à l'hôtel Macdonald d'Edmonton afin de discuter de la possibilité de créer une association provinciale française. Un comité provisoire a été formé lors de cette première rencontre. Il avait pour mandat de veiller aux divers aspects de la vie culturelle francophone en Alberta, y compris la vie religieuse, morale, sociale, intellectuelle et économique. Cependant, son principal souci était l'éducation et la survie de l'identité franco-albertaine. Le comité a été chargé de rédiger une constitution et six mois plus tard, soit le 12 juillet 1926, le document était complété. La nouvelle constitution, ratifiée lors de la première assemblée générale de l'organisation, a marqué la création officielle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA).

En 1928, à la suite d'un différend avec le journal francophone *L'Union*, l'ACFA a fondé son propre journal hebdomadaire, appelé *La Survivance*. Le nouveau journal est devenu le premier moyen de communication entre les représentants et les membres de l'organisation. En tant que tel, le journal représentait la tentative de l'ACFA pour solidifier l'identité franco-albertaine et forger des rapports plus étroits entre les différents groupes de francophones de la province.

Au niveau provincial, la gestion de l'ACFA est assurée par un conseil d'administration élu et un comité exécutif. L'ACFA fournit des services aux associations régionales de Wood Buffalo, Plamondon/Lac La Biche, Rivière-la-Paix, Grande Prairie, Bonnyville/Cold Lake, Saint-Paul, Centralta, Edmonton, Jasper, Red Deer, Calgary, Lethbridge et autres centres locaux. La mission de l'ACFA est de rallier les forces vives de la société afin de protéger les acquis, faire avancer les droits et accroître la vitalité de la collectivité francophone de l'Alberta.

Le fonds, dont la majorité des documents sont en français, est vaste et comprend des documents textuels, des photos et des enregistrements vidéo et sonores qui retracent l'évolution de l'ACFA, datant de 1912 à 2004. Il se compose de documents régionaux, provinciaux et nationaux, y compris des documents administratifs et financiers, des procès-verbaux, de la correspondance et des publications concernant l'ACFA et des organismes étroitement liés à l'ACFA.

## Documenter l'Alberta francophone : dans les écoles



Pour une description complète du fonds Association canadienne-française de l'Alberta et la liste de dossiers, visitez notre site :

<https://hermis.alberta.ca/paa/Details.aspx?ObjectID=SL0015&dv=True&deptID=1>.